NATHAN, Mme GEO.—Taxe de 1881, montant à $2 40
Une portion de quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Howard et Phillip, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 326; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurant 60 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds.

NUGENT, Mme MARY—Taxe de 1881, montant à $15 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Howard, Liberté et Phillip désignés comme lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 de l'ilet No. 320; les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 154 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Jackson et Howard.

OBERHART, JACOB—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seconde, St. Denis, St. Patrick et Troisième, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 286; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Seconde sur 120 pieds de profondeur.

ORPHAN BOYS HOME—Taxe de 1881, montant à $22 20
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Chippewa, St. Thomas et Joséphine, désignés comme lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 18 et 19 de l'ilet No. 64; les dits lots Nos. 6, 7, 8, 9, et 10 mesurent 160 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Chippewa sur 164 pieds de profondeur; les lots Nos. 15, 16, 18 et 19 mesurent 128 pieds de face à la rue Joséphine sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Jackson et Chippewa.

PATTERSON, CHAS., ETAT DE LA LOUISIANE—Taxe de 1881, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Willow et Clara, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 299; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Joséphine sur 100 pieds de profondeur.

PICKLES, HY.—Taxe de 1881, montant à $9 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Première, Locust, Philippe et Freret, désignés comme les lots Nos. 9 et 8 de l'ilet No. 354; les dits lots Nos. 9 et 8 mesurent 62 pieds de face à la rue Première sur 82 pieds de profondeur.

O'CONNOR, Mme J.—Taxe de 1881, montant à ....$6 ..
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Laurel, Première et Constance, désigné comme l'arrière du lot No. 10 de l'ilet No. 111; le dit arrière du lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Seconde sur 100 pieds de profondeur.

PARODI, DOMINIQUE—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conery, St. Charles, Prytania et Sixième, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 218; le dit lot No. 7 mesure 33 pieds de face à la rue Conery sur 120 pieds de profondeur.

POPULUS, Mme C.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Liberté, Harmonie, St. David et Septième, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 310; le dit lot No. 22 mesure 28 pieds de face à la rue Liberté sur 62 pieds de profondeur. Le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Liberté et Howard.

PRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Franklin, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 31 de l'ilet No. 296; le dit lot No. 31 mesure 30 pieds de face sur 102 pieds de profondeur.

PRAGER, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $22 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Franklin, Félicité et St. André, désignés comme lots Nos. 372, 374 et 80 de l'ilet No. 296; les dits lots Nos. 372, 374 et 80 mesurent 35 pieds de face sur 102 pieds de profondeur.

PAGE, JNO.—Taxe de 1881, montant à $13 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Chestnut, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 185; le dit lot No. 5 mesure 128 pieds de face à la rue Coliseum sur 128 pieds de profondeur.

PIERSON, Mme JAS. L.—Taxe de 1881, montant à $21 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Camp, Chestnut et Première, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 168; la dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Seconde sur 125 pieds de profondeur.

McCANDER, Vve LAURENCE—Taxe de 1881, montant à $2 70
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Phillip, Howard, Freret et Première, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 345; le dit lot No. 13 mesure 31 pieds de face à la rue Phillip sur une profondeur de 110 pieds.

REILLEY, JOHN — Taxe de 1881, montant à $1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Première et Philippe, désignés comme l'arrière des lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 345; le dit arrière des lots Nos. 9 et 10 mesure 32 pieds de face à la rue Howard sur 50 pieds de profondeur.

REDMOND, WILLIAM — Taxe de 1881, montant à $9 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Joséphine et Adèle, désignée comme une portion du lot No. 45 de l'ilet No. 31; la dite portion fait face à la rue Levée.

RYAN, Mme B.—Taxe de 1881, montant à $3 00
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Quatrième et Troisième, désignée comme une portion du lot No. 10 de l'ilet 79; la dite portion du lot No. 10 mesure 28 pieds de face à la rue Quatrième sur 50 pieds de profondeur.

RONDEAU, A.—Taxe de 1881, montant à 27c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Jackson, Première et Johnson, désignée comme [illegible] de l'ilet No. 434.

ROBINSON, W. [illegible]—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, St. [illegible] et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 59; le dit lot No. 3 mesure [illegible] pieds de face à la rue Washington sur [illegible] pieds de profondeur.

RENAUD, [illegible]—Taxe de 1881, montant à $36 00
Une portion de certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Septième, Prytania, Coliseum et Sixième, désignée comme une portion des lots Nos. 1 et [illegible] de l'ilet No. 195; la dite portion des lots [illegible] mesurent 60 pieds de face à la rue Prytania sur 120 pieds de profondeur. Le dit lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Prytania et Septième.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—Taxe de 1881, montant à $420 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magasin, Constance et St. André, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 de l'ilet No. 126; les dits lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurent 260 pieds de face à la rue Magasin sur une profondeur de [illegible] pieds. Le dit lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Magasin et Joséphine.

SHEPPARD, C. J.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prieur, Johnson, Seconde et Troisième, désigné comme ilet No. 426; le dit ilet No. [illegible] mesure 281 pieds de face sur une profondeur de 277 pieds.

SHEPPARD, CHAS. J.—Taxe de 1881, montant à $45 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, [illegible] comme l'ilet No. 384.

SORIA, Mme H. N.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Baronne, Carondelet et Seconde, désignée comme une portion du lot No. 20 de l'ilet No. 246; la dite portion du lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

SHEPPARD, CHAS. J.—Taxe de 1881, montant à
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Howard, Harmonie et Pleasant, désigné comme l'ilet No. 388.

STARKE, F. O.—Taxe de 1881, montant à 12c
Un quart des trois-quarts d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Broad, White, Erato et Clio, désigné comme un quart des trois-quarts de l'ilet No. 482.

STARKE, T. O.—Taxe de 1881, montant à 6c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Clark, Clio et Washington, désigné comme un quart de l'ilet No. 522.

STARKE, T. O.—Taxe de 1881, montant à 6c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hagan, [illegible], Calliope et Washington, désigné comme un quart de l'ilet No. 521.

STARKE, T. O.—Taxe de 1881, montant à 6c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par rues Hagan, Euphrosine et Calliope, désigné comme un quart de l'ilet No. 520.

STARKE, F. O.—Taxe de 1881, montant à 18c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Calliope et Clio, désigné comme un quart de l'ilet No. 513.

STARKE, T. O.—Taxe de 1881, montant à 6c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Enterpe, Télémaque et Washington, désigné comme un quart de l'ilet No. 526.

STARKE, L. O.—Taxe de 1881, montant à 6c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Girod, Télémaque, Calliope et Washington, désigné comme un quart de l'ilet No. 525.

STARKE, T. O.—Taxe de 1881, montant à 6c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Génois, Clark, Calliope et Euphrosine, désigné comme un quart de l'ilet No. 524.

SCHNEIDER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $72 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Camp, Chestnut et Philip, désignés comme les lots Nos. 8 et 9 ou 4 et 5 de l'ilet No. 170; les dits lots Nos. 8 et 9 ou 4 et 5 mesurent 64 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 161 pieds.

STARKE, F. O.—Taxe de 1881, montant à 13c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, Calliope et Clio, désigné comme un quart de l'ilet No. 504.

STARKE, T. O.—Taxe de 1881, montant à 6c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hagan, Rendon, Calliope et Clio, désigné comme un quart de l'ilet No. 518.

STARKE, F. O.—Taxe de 1881, montant à 6c
Un quart d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, White, Calliope et Clio, désigné comme un quart de l'ilet No. 498.

SOCIETE DE ST. VINCENT DE PAUL—Taxe de 1881, montant à $30 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magasin, Constance et St. André, désigné comme lot X de l'ilet No. 136; le dit lot X mesure 36 pieds de face à la rue Magasine sur 160 pieds de profondeur.

SOCIETE ST. VINCENT DE PAUL—Taxe de 1881, montant à $15 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Magasine, Constance et St. André, désigné comme lot X de l'ilet No. 186; le dit lot X mesure 36 pieds de face à la rue Magasine sur une profondeur de 100 pieds.

SCHWARTZ, MOSES—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Howard, Seconde et Liberté, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 230; le dit lot No. [illegible] mesure [illegible] pieds de face à la rue Troisième sur 120 pieds de profondeur.

SCHWARTZ, MOSES—Taxe de 1881, montant à 90c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Howard, Seconde et Liberté, désigné comme lot G de l'ilet No. 230; le dit lot G mesure 25 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 129 pieds.

SPOTTS, C. P.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, [illegible], St. Patrick et St. David, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 308; le dit lot No. [illegible] mesure 30 pieds de face à la rue Harmonie sur 120 pieds de profondeur.

STONEWALL, R. et J. W. WILLIS—Taxe de 1881, montant à 60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Troisième, Willow et Quatrième, désignés comme lots du fond Nos. 1, 2 et 3; les dits lots du fond Nos. 1, 2 et 3 mesurent 25 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 88 pieds.

SCHAUDEL, C. Vve G. A. HIRSCH—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Joséphine, St. Thomas et Jackson, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 43; le dit lot No. 8 mesure 31 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 63 pieds.

SMALL, SUC. GEORGE E.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Livandais, Levée, Sixième, St. Thomas et Washington, désigné comme lot No. 28 de l'ilet No. 31; le dit lot No. 28 mesure 30 pieds de face à la rue Livandais sur une profondeur de 140 pieds.

SPITZFADEN, GEORGE—Taxe de 1881, montant à $15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Chippewa, Septième et Huitième, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 33; le dit lot No. 13 mesure 63 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 127 pieds.

SIXIEME RUE (EGLISE EPISCOPALE METHODISTE DE LA)—Taxe de 1881, montant à $7 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Annonciation, Laurel et Septième, désignés comme lots Nos. 10 et 12 de l'ilet No. [illegible]; les lots Nos. 10 et 12 mesurent 66 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 100 pieds.

SCHNEIDER, LOUIS—Taxe de 1881, montant à $15 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Philippe, Chestnut, Jackson et [illegible], désignés comme lots A et B de l'ilet No. 170; les dits lots A mesure 32 pieds de face à la rue Philippe sur 126 pieds de profondeur. Le dit lot B mesure [illegible] pieds de face à la rue Philippe sur 160 pieds de profondeur.

SHEPPARD, C. J.—Taxe de 1881, montant à 60c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Première, Derbigny et Jackson, désignés comme lots Nos. 1 à 12 inclusivement de l'ilet No. 418; les dits lots Nos. 1 à 12 inclusivement mesurent 384 pieds de face aux rues Première, Claiborne et Derbigny, sur 132 pieds de profondeur.

SWAIN, W. W.—Taxe de 1881, montant à $30 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Coliseum, Prytania, Plaisant et Harmonie, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 192, les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 60 pieds de face à la rue Coliseum sur une profondeur de 120 pieds.

SIXIEME EGLISE BAPTISTE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Félicité, Laurel, Constance et Ste. Marie, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 108; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Félicité sur une profondeur de 145 pieds.

THOMPSON, WM.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. Denis, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 283; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue St. Patrick sur 150 pieds de profondeur.

TODD, Mme E. D.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Franklin, Joséphine et White, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 286; le dit lot No. 2 mesure 27 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds.

TOMATIS, ADOLPH—Taxe de 1881, montant à $7 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Liberté, Howard et St. André, désignée comme une portion du lot No. 101 de l'ilet No. 328, la dite portion du lot No. 101 mesure 30 pieds de face à la rue Liberté sur 78 pieds de profondeur. Le dit lot No. 101 forme l'encoignure des rues Liberté et Félicité.

WETMORE, Vve ROBERT—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Sixième, Livandais, Washington, St. Thomas et Levée, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 31, le dit lot No. 20 mesure 30 pieds de face à la rue Sixième sur 120 pieds de profondeur.

WILARS, SUC. J. L.—Taxe de 1881, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Félicité et Ste. Marie, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 135 et 136; le dit lot No. 18 mesure 25 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds.

WILLIAMS, Mme MARTIN—Taxe de 1881, montant à $6 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Levée, Jackson et Rousseau, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 30; le dit lot No. 5 mesure [illegible] pieds de face à la rue Joséphine sur 150 pieds de profondeur.

WHALEY, B. et J.—Taxe de 1881, montant à $3 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Septième, St. David, Sixième et St. Patrick, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'ilet No. 286; les dits lots Nos. 12, 13 et 14 mesurent 90 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 125 pieds, le dit No. 12 forme l'encoignure des rues Septième et St. David.

WILLIAMS, Mme S.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, St. David, Liberté et Septième, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 310; le dit lot No. 21 mesure 28 pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de 62 pieds.

WHEELAHAN, MICHAEL — Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Dorgenois, Broad, Melpomene et Seconde désigné comme l'ilet No. 484.

WUNDENBERG, CONRAD — Taxe de 1881, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, Félicité, Liberté et Howard, désigné comme lot No. 108 de l'ilet No. 323; le dit lot No. 108 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 60 pieds.

WOLF, CHAS.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Seconde, Willow, Clara et Troisième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 390; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 65 pieds de face à la rue Seconde sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Seconde et Willow.

ZACHARIE, JAS. S.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Rousseau, Levée et Troisième, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 22; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot No. [illegible] forme l'encoignure des rues Deuxième et Rousseau.

ZIEGLER, Mlle THERESA—Taxe de 1881, montant à $2 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, St. André, Chippewa et Ste. Marie, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 64; le dit lot No. 1 mesure 47 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 90 pieds.

ZEIGLER, Mlle THERESA—Taxe de 1881, montant à $6 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Première et Jackson, désigné comme l'ilet No. 438.

ZACHARIE, JAS. L.—Taxe de 1881, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Septième, St. Patrick, Sixième et St. Denis, désigné comme lot No. — de l'ilet No. 281; le dit lot No. — mesure 10 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 140 pieds.

Le dit jour de vente, je vendrai la portion de chacune de la dite propriété spécifiée, selon la désignation qu'en fera chaque débiteur et dans le cas qu'il ne désignerait pas de proportion suffisante, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre partie de la dite propriété que tout débiteur quelconque, quel qu'il soit, pour le montant des taxes, intérêts et frais dus par le dit débiteur. La vente sera faite, sans estimation, pour de comptant en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera réintégrable à quelque temps que ce soit pendant le cours d'une année en remboursant le prix donné avec vingt pour cent et les frais ajoutés.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Super., Paroisse d'Orléans, [illegible] No. 24.
Union.

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, SECOND DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Deuxième District de cette ville, pendant les heures légales, pour vente judiciaire, commençant à 11 heures A. M. samedi, le 21ème jour de juin, A. D. 1884, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1881, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 2 pour cent par an jusqu'à complet paiement et tous les frais.

Les noms des dits débiteurs délinquants, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessment de la dite année, et la propriété foncière, assessée à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

ANDRY, MINEUR J. E. V.—Taxe de 1881, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hopital et Quartier, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 120 pieds désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 79.

AUSTIN, Mlle SALLIE—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Gayoso, St. Pierre et Salcédo, mesurant 31 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 404.

AUGUSTIN, GABRIEL — Taxe de 1881, montant à $1 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Broad et Dorgenois, mesurant 60 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 100 pieds, désignés comme deux lots de l'ilet No. 337.

AUGUSTIN, LEONVILLE—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Galvez, Dumaine et St. Philip, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Johnson sur une profondeur de 71 pieds, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 266.

ALPUENTE, BERTHE et HENRI—Taxe de 1881, montant à $26 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Dumaine et St. Philip, mesurant 41 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 168 pieds, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 104.

ADOLPHE, A. JOS.—Taxe de 1881, montant à $4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Chemin du Bayou, Derbigny et Roman, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Hopital sur une profondeur de [illegible] pieds, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 229.

ABADIE, [illegible]—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Tonti, Miro et Ste. Anne, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 235.

ABADIE, R.—Taxe de 1881, montant à $6 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Miro, Tonti et St. Philip mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 100 pieds, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 294.

ALOA, Mme FELIX M. Vve—Taxe de 1881, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], Claiborne, [illegible] St. Philip, mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 127.

ANNAN, ALEX. H.—Taxe de 1881, montant à $6 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, du Nouveau Chemin de la Métairie à une ligne près de la rue Taylor, entre les rues St. Louis et Milne, désigné comme les ilets Nos. 661 à 666, 667, 680 à 686, 697 à 702, 731 à 727, 744 à 750, 781 à 787, 792 à 796, 830 à 835, 843 à 848, et une partie des ilets Nos. 865 à 879.

[illegible], A.—Taxe de 1881, montant à 60c
Sept certains lots de terre et une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet triangulaire borné par les rues Scott, Pierce, St. Louis et Conti, mesurant 319 pieds de face à la rue Scott sur [illegible] pieds de profondeur, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ilet triangulaire No. 529.

AVEGNO, T., Jr.—Taxe de 1881, montant à ....$1 0[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les Lopez, Belle Chasse, St. Philippe, Dumaine et Salcedo, mesurant 105 pieds de face à la rue Lopez sur 75 pieds de profondeur désigné comme lot No. — de l'ilet No. 418.

ACADEMIE DES SŒURS DU TROISIEME ORDRE DU MONT CARMEL—Taxe de 1881, montant à $12 00
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Claude, Liberté, Ursulines et Chemin du Bayou, mesurant 63 pieds de face à la rue St. Claude sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces, désignés comme deux lots de l'ilet No. 140.

ANNAN, ALEX. H. — Taxe de 1881, montant à $96 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par la rue St. Philippe, le Chemin de la Métairie, le Bayou St. Jean et l'avenue Taylor, contenant quatre ilets de terre.

ANNAN, ALEX. H. — Taxe de 1881, montant à $5 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans les ilets bornés par les rues St. Phillippe, St. Louis, Monroe et l'avenue Taylor, contenant quarante-cinq ilets de terre.

ALTMAN, J.—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Orléans, St. David, St. Pierre et l'avenue Carrollton, mesurant 256 pieds sur la rue Orléans, 127 pieds sur la rue St. David, 279 pieds sur la rue St. Pierre, désigné comme l'ilet No. 342.

ARNARD, VALCOUR—Taxe de 1881, montant à $1 62
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, Scott, St. Louis et Cortès, mesurant 319 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 236 pieds, désignés comme neuf lots de terre de l'ilet No. 589.

[illegible], F. H.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, [illegible], St. Pierre et Dorgenois, mesurant 48 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. [illegible].

[illegible] ANTOINETTE—Taxe de 1881, montant à $8 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Orléans, Bourgogne et Remparts, mesurant [illegible] à la rue Ste. Anne sur une [illegible] pieds, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 105.

AZEMAR, JOS.—Taxe de 1881, montant à $1 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, [illegible] et Johnson, mesurant 30 pieds de face à la rue Hopital sur une profondeur de 135 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 257.

AVEGNO, PHIL. et SUC. de J. DUPAS—Taxe de 1881, montant à $6 66
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Salcedo, St. Anne et Dumaine, désignés comme deux lots de l'ilet No. 406.

ADER, FRANCOIS—Taxe de 1881, montant à $6 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Dorgenois, Rocheblave et Ste. Anne, mesurant 52 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 132 pieds, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 323.

AVEGNO, Jr., J. N. et P.—Taxe de 1881, montant à $10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St. Louis, Dauphine et Bourgogne, mesurant 33 pieds de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 172 pieds, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 90.

[illegible], L. et L. F. GENERES—Taxe de 1881, montant à $5 22
Vingt-deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, [illegible], Canal, Carondelet et Conti, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Clark sur une profondeur de 277 pieds, désignés comme 22 lots de terre de l'ilet No. 476.

[illegible], L. et L. F. GENERES—Taxe de 1881, montant à $5 22
Vingt-deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clark, [illegible], Bienville et Conti mesurant [illegible] pieds de face à la rue Clark sur 277 pieds de profondeur, désignés comme vingt-deux lots de terre de l'ilet No. 476.

BOWLING, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à $7 50
Vingt-deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, [illegible], Cortez et Bienville, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Douane sur [illegible] pieds de profondeur désignés comme 22 lots de l'ilet No. 503.

BELL, Vve WILLIAM—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St. Philippe, Johnson et Galvez, mesurant 17 pieds [illegible] de face à la rue Dumaine sur [illegible] pieds de profondeur désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. [illegible]

BYRNE, Vve MARIE—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Toulouse, St. Pierre et l'ave. Carrollton mesurant [illegible] pieds de face à la rue St. David sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 341.

BAYON, B.—Taxe de 1881, montant à $1 80
[illegible] de l'ilet No. 482.

[illegible]—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
[illegible] désigné comme les lots [illegible]

[illegible] ANGLE—Taxe de 1881, montant à $1 80
[illegible] comme lot No. 8 de l'ilet No. [illegible]

[illegible] Vve C.—Taxe de 1881, montant à $72 00
[illegible] Esplanade, Quartier Robertson et [illegible] de l'ilet Nos. 20 et 201.

[illegible] SUC. A. M.—Taxe de 1881, montant à $30 00
[illegible] comme lot No. 6 de l'ilet [illegible]

[illegible] L. ET MARIE E. [illegible]—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Chemin du Bayou et Ursulines, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 78 pieds, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. 176.

BEUGNOT, Dr J. B.—Taxe de 1881, montant à $3 60
Une portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philip, St. Louis, Avenue Taylor et Brooks, désignée comme huit ilets de terre.

BRENAN, FRANCOIS—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville sur 150 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 329.

BEHAN, Mme JEAN H.—Taxe de 1881, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Conti, Miro et St. Louis mesurant 28 pieds de face à la rue Tonti sur une profondeur de [illegible] pieds désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 300.

BOSHER, XAVIER—Taxe de 1881, montant à $7 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Douane, Villeré, Robertson et Bienville, mesurant 25 pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de 125 pieds, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 186.

BOURGEAU, Mme CLAIRE—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Dumaine, Bellechasse, St. Philip et Salcédo, mesurant 134 pieds de face à la rue Lopez sur une profondeur de 150 pieds, désigné comme un lot de l'ilet No. 413.

BOURGEAU, Mme CLAIRE — Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, Salcédo, Bellechasse, St. Philip et Lopez, formant l'encoignure des rues Dumaine et Salcédo, mesurant 19 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 83 pieds, désigné comme un lot de l'ilet No. 413.

BILLAUD, LOUIS ANDRE—Taxe de 1881, montant à $1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St. Jean, St. Philip, Rendon et l'Avenue Hagan, mesurant 92 pieds de face à la rue Ursulines sur 190 pieds de profondeur, désignés comme lots Nos. 16, 17 et 18 de l'ilet No. 443.

BLOSSMAN, Mme S. J. ARTHUR THEARD—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Scott, Pierce, St. Louis et Conti; les lots Nos. 1 et 2 mesurant [illegible] pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de 150 pieds, les lots 13 et 14 mesurant 60 pieds de face à la rue Pierce sur une profondeur de [illegible] pieds, désignés comme lots Nos. [illegible] de l'ilet No. 529.

[illegible], Mme E.—Taxe de 1881, montant à $24 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Hopital et Quartier, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de [illegible] pieds, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 79.

BOIZE, SUC. J.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Scott, Cortès et Orléans, rue Triangulaire, désigné comme triangle de l'ilet No. 511.

BOEGLIN, H. et E. KELLMAN—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Chemin Carondelet et St. Pierre, mesurant 26 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 115 pieds, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 308.

BOEGLIN, H. et E. KELLMAN—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Chemin Carondelet et St. Pierre, mesurant 30 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 117 pieds, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 308.

BEHAN, Mme JEAN H.—Taxe de 1881, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Tonti, Miro et St. Louis, mesurant 27 pieds de face à la rue Conti, sur 90 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 300.

BEHAN, Mme JEAN H.—Taxe de 1881, montant à $4 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Tonti, Miro et St. Louis, mesurant 27 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 90 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 300, formant l'encoignure des rues Conti et Tonti.

BLANC, SUC. EVARISTE — Taxe de 1881, montant à $36 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'Avenue Hagan, rive droite du Bayou St. Jean, le Chemin du Bayou et la rue Esplanade, mesurant 272 pieds de face sur une profondeur de 400 pieds, désigné comme un lot de l'ilet No. 433 et 434.

BARTHELEMY, P. — Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Villeré, Robertson, Chemin du Bayou et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur une profondeur de 60 pieds, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 176.

BLANC, Mme E.— Taxe de 1881, montant à $6 20
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Pierre, Bernadotte, St. Patrick et Toulouse, mesurant 21 pieds de face à la rue St. Pierre sur une profondeur de 122 pieds, désignés comme lots Nos. 4 à 10 de l'ilet No. [illegible].

BLANC, JAS. A.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bayou St. Jean, [illegible], St. Philip et Dumaine mesurant [illegible] pieds de face sur [illegible] pieds de profondeur, désigné comme un lot de l'ilet No. 460.

BEUGNOT, Dr. J. B.—Taxe de 1881, montant à $7 00
Une portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le chemin de la métairie à une ligne un demi ilet de l'avenue Taylor aux deux tiers de l'ilet avant les rues Brooks, St. Louis et Milne, désigné comme sept ilets de terre.

BERREL, Mlle S.— Taxe de 1881, montant à $3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Dupré, Gayoso et St. Pierre, mesurant, chaque, 31 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 114 pieds, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 391.

BERTHA, JAMES—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Dumaine, Miro et Tonti, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Anne sur 101 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 295.

BEHAN, Mme FRANCOIS A.—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Derbigny, Ste. Anne, Claiborne et Dumaine, mesurant 32 pieds de face à la rue Derbigny sur 94 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 204.

BEUGNOT, Dr. F. N.—Taxe de 1881, montant à $4 00
Une portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philip, Esplanade, Avenue Taylor et Brooks, désignée comme cinq ilets de terre.

BILLGERY, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Bourbon et Dauphine mesurant 32 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 84 pieds, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 68.

BEAUFEU, ALFRED—Taxe de 1881, montant à $3 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hopital, Chemin du Bayou, Roman et Prieur, mesurant 26 pieds de face à la rue Hopital sur une profondeur de 106 pieds, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 232.

BRION, FRANCOIS — Taxe de 1881, montant à $13 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philip, Ursulines, Dauphine et Bourgogne, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Philip sur 90 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 26 de l'ilet No. 81.

BIRCHFIELD, Mme SAM'L—Taxe de 1881, montant à $12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Johnson, Galvez et Douane, mesurant 28 pieds de face à la rue Bienville sur 160 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 274.

BONSPIGNEUR, Mlle E. A.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Ste Anne, Johnson et Galvez, mesurant 13 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 78 pieds, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 278.

BERENS, Vve CHAS. F.—Taxe de 1881, montant à $3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Gallatin, Decatur, Hopital et Quartier, mesurant 26 pieds de face à la rue Gallatin sur 72 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 14.

BERRELLE, S.—Taxe de 1881, montant à $2 42
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lopez, Salcedo, Dumaine et Ste. Anne, mesurant 21 pieds de face à la rue Lopez sur une profondeur de 191 pieds, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 414.

BARBE, Vve J. B.—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Dumaine, St. Philippe, mesurant 44 pieds de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 94 pieds, désigné comme lot [illegible] de l'ilet No. 85.

BA[illegible] JEAN—Taxe de 1881, montant à $13 90
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et St. Philippe, mesurant 30 pieds [illegible] de face à la rue Chartres sur une profondeur de 78 pieds désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 46.

BLANC, SAM'L P.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Chemin Carondelet, Roman et Prieur, mesurant 34 pieds de face à la rue St. Louis sur 135 pieds de profondeur, désigné comme lot [illegible] de l'ilet No. [illegible].

BLANC, SAM'L P.—Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Chemin Carondelet, Roman et Prieur, mesurant 30 pieds de face à la rue St. Louis sur une profondeur de 100 pieds, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 241.

BAZAC, ELIZA et MARIE—Taxe de 1881, montant à $6 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste. Anne, Johnson, Dumaine et St. Philippe, mesurant 26 pieds de face à la rue Ste. Anne sur une profondeur de 127 pieds, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 267.

BARBE, Vve JEAN—Taxe de 1881, montant à $1 20
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Cortès, Télémaque, Bienville, formant l'encoignure des rues Conti et Cortès, mesurant 178 pieds face à la rue Conti sur une profondeur de [illegible] pieds, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. [illegible].

BADER, ADOLPH—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le Chemin Carondelet et les rues St. Louis, Dorgenois et Rocheblave, de l'ilet No. 237.

BADER, ADOLPH—Taxe de 1881, montant à $8 40
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dorgenois, Bienville et Rocheblave, mesurant 114 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 178 pieds, désignée comme une portion du lot No. 17 de l'ilet No. 330.

BADER, ADOLPH.—Taxe de 1881, montant à $10 20
Seize certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Dorgenois, St. Louis et Rocheblave; à savoir: le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Dorgenois et St. Louis, mesurant 30 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 2 à 5 mesurent 130 pieds de face à la rue St. Louis sur 100 pieds de profondeur; les lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur; les lots Nos. 8 à 12 mesurent 150 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 13 mesure 15 pieds par 60 de face à la rue Dorgenois sur 150 pieds de profondeur formant le triangle, le lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur, le lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. Louis sur 132 pieds de profondeur, le lot No. 16 mesure 44 pieds de face à la rue St. Louis sur 150 pieds de profondeur, désignés comme lots Nos. 1 à 16 de l'ilet No. 328.

BARK, Mme E.—Taxe de 1881, montant à $26 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Douane et Canal, mesurant 40 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de [illegible] pieds, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 94.

CURET, JOSEPH — Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bayou St. Jean, Avenue Hagan, Ste Anne et Dumaine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Bayou St. Jean sur une profondeur de 67 pieds, désigné comme un lot de l'ilet No. 463.

CUVILLIER, JOSEPH — Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, mesurant 24 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 34 pieds, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 322.

CUVILLIER, JOSEPH — Taxe de 1881, montant à $1 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, mesurant 24 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 34 pieds, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 322.

CUVILLIER, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à $1 80
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, St. Philippe et Dumaine, mesurant 20 pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de 24 pieds, désignée comme une portion du lot No. 23 de l'ilet No. 322.

CUSACHS, P.—Taxe de 1881, montant à $9 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Philippe, Esplanade, Remparts et Bourgogne, mesurant [illegible] pieds de face à la rue St. Philippe sur une profondeur de 96 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 104.

COOLICAN, JOSEPH CHAS.—Taxe de 1881, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Pierre, Johnson et Galvez, mesurant 41 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de [illegible] pieds, désignés comme lots Nos. 4 et 17 de l'ilet No. 280.

COMMAGERE, Mme P. L.—Taxe de 1881, montant à $19 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Ste. Anne et Dumaine, mesurant 25 pieds de face à la rue Bourbon sur une profondeur de 90 pieds, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 75.

CASSARD, JULES—Taxe de 1881, montant à $2 70
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Dumaine, White et Ste. Anne, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds, désignés comme neuf lots de l'ilet No. 373.

CHANUT, Mme E. E.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Tonti, St. Philippe et Dumaine, mesurant 26 pieds de face à la rue Miro sur une profondeur de 170 pieds, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 294.

CONANT, Mme FREDERICK—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nouveau Chemin de la Métairie, Halleck et St. Louis, désigné comme l'ilet No. 635.

COUTOLON, M. T.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Salomon, Napoléon, Dumaine et Ste Anne, mesurant 33 pieds de face à la rue Salomon sur une profondeur de [illegible] pieds, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 567.

COUTOLON, M. T.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Salomon, Napoléon et Dumaine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 133 pieds, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. —.

COUTOLON, M. T.—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Napoléon, Dumaine et Salomon, formant l'encoignure des rues Ste Anne et Napoléon, mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Ste Anne sur une profondeur de 133 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 567.

CASSARD, JULES — Taxe de 1881, montant à $1 20
Six certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Ste. Anne, Dupré et Dumaine, mesurant [illegible] pieds de face à la rue White sur une profondeur de 100 pieds, formant l'encoignure des rues White et Ste. Anne, désignés comme [illegible] de l'ilet No. 373.

CASSARD, JULES—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues [illegible], White, Dumaine [illegible], mesurant 120 pieds de [illegible] de profondeur, désigné comme lot No. [illegible] de l'ilet No. [illegible].

CASSARD, JULES—Taxe de 1881, montant à 30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dupré, Dumaine, [illegible] et Ste. Anne, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Dupré sur une profondeur de 161 pieds, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 373.

CATHCART, NATHANIEL A.—Taxe de 1881, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Louis, Conti, Murat et Olympia, mesurant 79 pieds de face à la rue St. Louis sur 111 pieds de profondeur, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 584.

CAMPBELL, JOSEPH—Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, White, Dupré et Conti, mesurant 31 pieds de face au Canal Carondelet sur une profondeur de 107 pieds, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 368.

CAZABAT, Vve MARIE—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Douane, Canal, Liberté et Marais, mesurant 26 pieds de face à la rue Douane sur [illegible] pieds de profondeur, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 187.

CROFT, JOS.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Napoléon, Alexandre, St. Louis et Conti, mesurant 314 pieds sur 285 pieds, désigné comme l'ilet No. 578.

CROW, JOHN—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Canal et Douane, mesurant 25 pieds de face à la rue Roman sur [illegible] pieds de profondeur, désigné comme lot No. 16 de l'ilet No. 217.

CHRISTENSON, N.—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rocheblave, Dorgenois, Chemin Carondelet et St. Louis, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Rocheblave sur [illegible] pieds de profondeur, désigné comme lot triangle de l'ilet No. 332.

CHRISTMAN, ALLEN—Taxe de 1881, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, St. Anne, [illegible] et Johnson, mesurant 20 pieds de face à la rue Orléans sur une profondeur de 75 pieds, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 253.

CHEVILLION, A.—Taxe de 1881, montant à $7 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Claiborne, Ursulines et Chemin du Bayou, mesurant 30 pieds de face à la rue Robertson sur une profondeur de 90 pieds, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 199.

CRELLEN, JAMES—Taxe de 1881, montant à $1 20
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Olympia, St. Patrick et Conti, formant l'encoignure des rues Bienville et Olympia, mesurant [illegible] pieds de face sur une profondeur de 123 pieds désignés comme trois lots de l'ilet No. 600.

CAMPBELL, HUGH J.—Taxe de 1881, montant à $12 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Hopital, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 30 pieds de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 100 pieds, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 226.

CHAILLOT, EDMUND — Taxe de 1881, montant à 60c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Miro, Galvez, Hopital et Quartier, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro sur 80 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 282.

CAUHAPES, PIERRE—Taxe de 1881, montant à $6 60
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par l'Avenue Carrollton et les rues St. David, St. Louis et Toulouse, mesurant [illegible] pieds de face à l'Avenue Carrollton sur 55 pieds de profondeur, désignés comme lots Nos. [illegible] de l'ilet No. 540.

CASTERA, LOUIS — Taxe de 1881, montant à $6 60
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par le Chemin de la Métairie, l'avenue Taylor, les rues Brooks, St. Louis et Milne, situés à une ligne du Chemin de la Métairie, à un demi ilet de l'avenue Taylor et à deux-tiers d'ilet avant la rue Brooks, désignée comme sept ilets de terre.

CHAMPAGNE, Mme E. — Taxe de 1881, montant à $18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Decatur, Dumaine et Madison, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur une profondeur de 75 pieds, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 22.

CASTERA, LOUIS — Taxe de 1881, montant à $4 50
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par les rues St. Philippe, Esplanade, l'avenue Taylor et la rue Brooks, désignée comme cinq ilets de terre.

CASTERA, LOUIS — Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornée par les rues St. Philippe, St. Louis, l'avenue Taylor et la rue Brooks, désignée comme [illegible] de terre.

CARDOUE, F. Vve LOUISE—Taxe de 1881, montant à ....[illegible]
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Douane, Liberté et Marais, mesurant [illegible] pieds de face à la rue Bienville sur 127 pieds de profondeur, désignée comme une portion du lot No. 22 de l'ilet No. 155.

CAZANAVE, J.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marais, Villeré, Douane et Bienville, mesurant 37 pieds de face à la rue [illegible] sur une profondeur de 128 pieds, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 159.

CATALOGNE, ISIDORE—Taxe de 1881, montant à $1 80
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rendon, Washington, Lopez, l'Avenue Hagan, la grande route St. Jean et la rue Esplanade, mesurant 54 pieds de face à la rue Rendon sur une profondeur de [illegible] pieds, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 436, formant l'encoignure des rues Rendon et Washington.

CAIN, L. B.—Taxe de 1881, montant à $36 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, [illegible], Canal et Crossman, mesurant 23 pieds de face à la rue Front sur une profondeur de 90 pieds, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 1.

COMMAGERE, Mme P. L.—Taxe de 1881, montant à $7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, Decatur et Ste. Anne, mesurant 44 pieds de face à la rue Chartres sur 33 pieds de profondeur, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 19.

COMMAGERE, Mme P. L.—Taxe de 1881, montant à $21 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Dumaine [illegible], mesurant [illegible] formant l'encoignure des rues Bourbon [illegible], désigné comme [illegible]